

Itinérance 2 jours, 1 nuit en refuge



Une balade entre France et Italie, avec passage de cols, par de très beaux sentiers muletiers, Dans une montagne riche, varié, au pied du Bric Bouchet.

LIEU : Haut Guil, nord Queyras

DATE : du 10 au 11 aout

DURÉE : 2 jours et 1 nuit

ACCOMPAGNATEUR : Denis Kempf, ou un autre accompagnateur en montagne DE du groupe ATLAS, suivant disponibilité

TELEPHONE : 06 89 24 81 15

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : moyen à bon marcheur (marche sur sentier, entre 600 et 1200 de dénivelé positif,

HÉBERGEMENT : en refuge de montagne, en dortoir, avec lits superposés

GROUPE : 4 personnes (si 3 supplément)

PORTAGE : vous devez porter votre sac à dos avec vos affaires

RENDEZ VOUS : JOUR 1 – au parking à l’entrée du hameau de Fouillouse. 9H

FIN DU SEJOUR : JOUR 2 - au retour de randonnée. Vers 17h.

CARTOGRAPHIE : IGN TOP 25 Mont Viso 36370T

TARIF : 235 € par personne (si 4 inscrits) ou 280 € par personne (si 3 inscrits)

Dans le Tarif est compris

- L’hébergement tel que décrit dans le programme
- L’encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé ou breveté d’état
- la pension complète (dîner, petit déjeuner, et pique-nique du jour 2)
- le prêt du sac à viande

Le tarif ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de départ de la randonnée
- le pique-nique du Jour 1
- Les assurances annulation et rapatriement
- tout ce qui n’est pas mentionné dans « le prix comprend »

Ce que vous allez aimer

- Randonnée en Terre du Haute Queyras, entre France et Italie,
- Des lacs de montagnes,
- Dormir dans un refuge de montagne dans un cadre magnifique
- la vue sur le mont Viso et un paysage de rêve.

PROGRAMME DU SEJOUR :

JOUR 1 Valprévèyre – Refuge du Lago Verde 2583 m par les cols de Malaure 2536 m, delle Boine 2412 m, Bouchet 2626 m et de Valprévèyre 2737 m

Journée aux 4 cols, entre le Bric Bouchet et la Mait D'Amunt. Après avoir passé le col de Malaure, nous descendons au Colle delle Boine, côté italien, pour repasser en France au col Bouchet et ses bouquetins, puis tranquillement nous franchissons le col de Valpréveyre pour descendre au lagon vert et son refuge.

Dénivelé : + 1147 m / - 410 m - Temps de marche : 6h30 – 9 km

(Possibilité de ne pas passer aux cols de Malaure et delle Boine, cela enlève 260m de dénivelé positif et 250 en négatif)

JOUR 2 Refuge du Lago Verde 2583 m - Valpréveyre 1840m par le col Saint Martin 2721 m – et le lac Chalentiès 2589 m

Après un bon petit déjeuner, montée tranquille jusqu'au col Saint Martin. De là nous passons dans le vallon sauvage du lac Chalentiès, très beau lac d'altitude entouré de pâturages, d'où la vue sur le Mont Viso est magnifique. Puis nous descendons à Valpréveyre par les alpages de Bouchet.

Dénivelé : + 216 m / -954 m- Temps de marche : 5h00 – 9km

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. En dernier ressort il reste seul juge du programme

RENDEZ-VOUS ET ACCES :

D'Embrun, prendre la direction de Briançon, Guillestre. Puis à Guillestre, direction le Queyras par les gorges du Guil, par le D947 jusqu'à Abries.

A Abries, une fois le pont franchi, prendre à gauche la D441, menant au roud d'Abries, bifurquer au village à droite vers Valpréveyre ; 1H30 en véhicule d'Embrun.

En voiture, soit passer par Briançon, le col de l'Izoard, soit par Embrun.

En train, gare à Mont Dauphin, puis navette jusqu'à Abries

FORMALITE

- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité + carte sécurité sociale
 - RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
 - L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée.
- Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

L'EQUIPEMENT

- Sac à dos 40 ou 50L,
- Bâtons de marche (conseillé)
- Chaussures de randonnée de préférence montantes et imperméables,
- 1 short et 1 pantalon, 1 change de sous-vêtements éventuellement
- 1 Tee-shirts manches courtes, légers et respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent, poncho anti pluie
- Lunette de soleil classe 3 ou 4. Crème solaire,
- Chapeau, bandeau, gants
- Gourde 1,5 L
- Pharmacie personnelle, Vos traitements médicaux avec ordonnance
- 1 sac à viande ou duvet léger (les refuges sont équipés de couvertures)
- Trousse de toilettes succincte (1 brosse à dent, 1 savon, 1 serviettes de toilettes petit format), papier toilette
- Des encas type fruits secs, barres de céréales
- 1 petite lampe de poche ou frontale, 1 couteau et 1 fourchette, 1 gobelet, 1 petite boîte
- Papiers d'identité + argent et CB.
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne

Pour plus de confort et de sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, de sac à dos ou de chaussures

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait. Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service

Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux